



OFFRE D'EMPLOI – DIRECTEUR(TRICE) INCENDIE PAR INTÉRIM

Remplacement temporaire – congé de maternité

Vous êtes un gestionnaire qui aime autant les gens que les plans d'action? Vous avez du leadership, du jugement et suffisamment de sang-froid pour gérer une situation qui ne figure pas dans l'ordre du jour?

Vous aimez le terrain, les gens, les défis et les dossiers qui bougent? On aimerait vous parler.

Le comité intermunicipal en incendie et en sécurité civile de la Régie incendie Bellechasse-Sud, de Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire et de Saint-Malachie est à la recherche d'une personne pour assurer la direction du service incendie dans le cadre d'un remplacement temporaire d'une durée approximative d'un an et demi.

L'entrée en fonction est prévue le 1er novembre 2026.

Ce mandat vous donnera l'occasion de prendre les rênes d'un service incendie qui dessert six municipalités et une population d'environ 6 400 habitants, dans un territoire où les réalités opérationnelles, administratives et humaines sont aussi variées que les dossiers qui arrivent sur le bureau d'un directeur incendie.

Et rassurez-vous : on ne s'attend pas à ce que vous mettiez le feu aux poudres. On préfère que vous sachiez les éteindre.

VOTRE RÔLE

Sous la responsabilité du directeur général de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, vous assurez la direction du service incendie et veillez à son bon fonctionnement, tant sur le plan opérationnel qu'administratif.

Concrètement, vous aurez notamment à :

- Planifier, organiser, diriger et contrôler, de façon optimale, les activités des services de sécurité incendie;
- Gérer les ressources humaines, financières et matérielles des services;
- Planifier les besoins en formation, équipements, véhicules et ressources;
- Gérer et suivre le budget du service;
- Préparer les rapports, recommandations et documents nécessaires à la gestion du service;
- Maintenir une étroite collaboration avec les services de sécurité incendie limitrophes.

Bref, vous aurez plusieurs chapeaux à porter. Heureusement, on ne vous demandera pas de tous les porter en même temps.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Vous devez notamment :

- Détenir la formation Pompier 1 ainsi que les qualifications d'opérateur d'autopompe et de véhicule d'élévation;

- Détenir la formation Officier 1;
- Détenir la formation Officier 2, un atout;
- Posséder un DEP ou un DEC en sécurité incendie, un atout;
- Posséder un permis de conduire de véhicule d'urgence valide;
- Cumuler 10 années d'expérience comme pompier, dont 3 années en gestion, ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente;
- Posséder une expérience en gestion administrative;
- Être à l'aise avec les outils informatiques;
- Connaître le territoire de Bellechasse, un atout;
- Posséder de l'expérience ou une formation en prévention incendie, un atout.

Et surtout...

Nous recherchons une personne qui fait preuve de leadership, de jugement, d'autonomie et de rigueur, qui sait mobiliser une équipe et qui est capable de communiquer aussi bien avec les pompiers qu'avec les élus et les gestionnaires municipaux.

Quelqu'un qui sait faire preuve de leadership, sans avoir besoin de sortir son grade à chaque occasion.

LES CONDITIONS

Statut : Temps plein – remplacement temporaire

Durée : Novembre 2026 à mars 2028

Entrée en fonction : 1er novembre 2026

Salaire : Selon l'expérience et la formation

- Assurances collectives;
- Cotisation à un régime de retraite;
- Télétravail possible.

ENVIE DE RELEVER LE DÉFI?

Faites-nous parvenir votre CV accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le **23 octobre 2026, 12h00** à :

Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

159 rue commerciale, Saint-Damien-de-Buckland (Québec) G0R 2Y0

Ou par courriel à : vdrouin@saint-damien.com

Objet : Directeur(trice) incendie par intérim

Seules les personnes retenues seront contactées.